

## CHARTRE ALZHEIMER

Un objectif de lisibilité, de coordination, de qualité des services offerts aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et affections apparentées et aux familles

La déclaration de la Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées comme grande cause nationale nous incite aujourd'hui au niveau local à renforcer et partager les efforts de concertation, de mutualisation et de coordination des actions entreprises par l'ensemble des structures investies dans cette problématique de santé publique.

Dans la plupart des cas, la maladie d'Alzheimer limite progressivement les capacités cognitives et le libre arbitre de la personne malade. Elle peut également provoquer de graves troubles du comportement. Dans tous les cas, la maladie transforme en profondeur non seulement la vie de celui qui en souffre, mais aussi celle de sa famille.

La prise en compte des conséquences humaines et sociales de la maladie d'Alzheimer justifie la nécessité d'une prise en charge pour tous et par tous. C'est en termes de justice, d'équité, de fraternité, de solidarité et d'humanité qu'il nous faut penser notre relation avec les personnes entravées dans leur faculté de vivre leur propre liberté.

Un accompagnement médico-psycho-social adapté est nécessaire et requiert alors la coordination de l'ensemble des professionnels dont les compétences sont très diverses et complémentaires.

Cette approche globale nécessite un décloisonnement entre le sanitaire et le social, la mise en œuvre d'actions de coordination et une organisation de proximité qui favorise adaptabilité et réactivité des réponses.

La recherche de cohérence d'actions, de synergie entre les structures associatives et institutionnelles d'accompagnement et de soin et la volonté d'optimisation et d'organisation de l'offre d'un service de qualité sur un territoire de proximité deviennent des nécessités impératives.

Les familles, les aidants et les professionnels sont placés devant de nombreuses décisions difficiles à prendre : décision de consentir ou non à des soins, décision de mettre en place des aides, décision de participer à un protocole de recherche, décision d'entrer en institution... À toutes ces difficultés, s'ajoute celle de respecter au mieux le choix et les souhaits de la personne malade.

Afin de mieux aborder ces situations, nous devons élaborer un référentiel commun à l'ensemble des professionnels, construit autour de l'impératif de respect de l'individu.

Dans la maladie d'Alzheimer, la réflexion éthique accompagne toute la durée de la maladie du diagnostic à la mort. Il y a une exigence de cohérence, de continuité, d'anticipation tout au long de ce parcours émaillé de crises difficiles, parfois douloureuses, tant pour le malade que pour son entourage.

C'est pourquoi, au-delà de la nécessité de coordonner les acteurs et de les aider dans les prises de décisions difficiles, l'élaboration de cette charte s'accompagnera d'une réflexion éthique et initiera l'organisation de débats éthiques avec le souhait de les rendre accessibles à tous et de préciser les facteurs clés à prendre en considération dans chaque type de décisions.

Afin de développer une prise en charge de qualité, tous les acteurs doivent continuer leurs échanges afin de s'assurer que l'intérêt et le respect de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer demeure la priorité en tout temps.

Cette charte, à laquelle chacun adhèrera sur la base du volontariat, aura pour but de définir les principes fondateurs de ce partenariat et les engagements réciproques entre les signataires.

## **CHARTRE ALZHEIMER**

**Un objectif de lisibilité, de coordination, de qualité des services offerts aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et affections apparentées et aux familles**

### **OBJET :**

La présente charte a pour objet de regrouper des structures publiques et privées à but non lucratif dans le domaine sanitaire et social autour de références et valeurs communes :

- L'adhésion à des fondements éthiques et déontologiques visant à reconnaître l'humanité, la dignité et les droits des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.
- L'inscription dans une démarche globale, préventive d'aide aux familles pour créer les conditions qui permettent d'accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, de soutenir les proches et les aidants dans leur tâche de soins et d'accompagnement.
- L'engagement à servir l'intérêt général des malades et des familles sans recherche de profit et dans le respect des stratégies des partenaires définies de façon collégiale.
- L'inscription dans un partenariat dans le respect de l'autonomie, de l'indépendance, de la confidentialité des informations touchant aux individus qui sont liés aux structures et de la reconnaissance des champs de compétence, des professions de chacun.

**Les partenaires signataires de la charte s'engagent à :**

### **DANS LE DOMAINE DE L'ETHIQUE**

- Adhérer à la charte Alzheimer Ethique et Société 2007 qui est l'expression de valeurs éthiques et déontologiques engageant les professionnels soignants et destinée à promouvoir la définition des droits des malades en tant que citoyens, leur accès à des soins compétents et de qualité, le respect de leur dignité, l'écoute de leurs attentes.
- Développer une culture commune au travers de l'échange et de la mutualisation des informations, des savoirs et des savoirs faire. Définir les fondements éthiques et les règles et devoirs déontologiques, qui constituent une aide à la prise de décision dans l'accompagnement de la maladie d'Alzheimer.

### **DANS LE DOMAINE DE LA PRISE EN CHARGE DES MALADES ET FAMILLES**

- Rechercher une approche globalisée de la prise en charge du patient : renforcer un lien entre l'approche sociale et l'approche sanitaire pour permettre une prise en charge plus adaptée des personnes malades, notamment les plus fragiles et les plus dépendantes.
- Répondre à la nécessité d'offrir aux familles et aux malades des services innovants et personnalisés capables de toujours mieux s'adapter à leurs besoins et à la singularité de chaque situation et des services de proximité implantés sur un territoire étendu.
- Développer une synergie et une complémentarité des approches sous forme d'un travail collectif pluridisciplinaire.

## **DANS LE DOMAINE DES PROJETS ET INNOVATIONS**




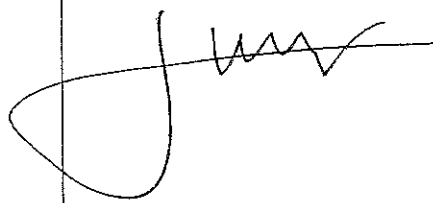

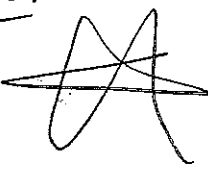

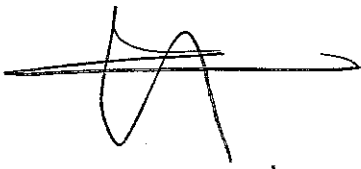
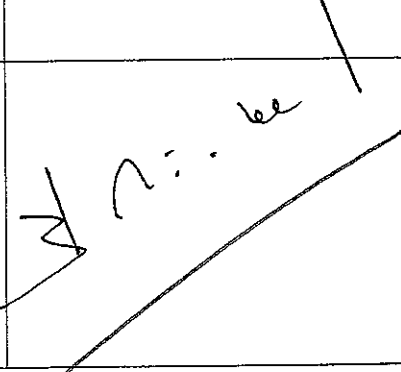
- Prendre des accords et construire des projets dans un climat de respect et de confiance mutuels et réciproques.
- Construire des projets en s'appuyant sur une observation des besoins conduisant à l'élaboration d'un diagnostic partagé et permettant une réactivité en direction des aidants et des malades ainsi que des appels à projets nationaux dont les objectifs sont de promouvoir l'innovation et l'adaptation des services de proximité d'accompagnement.
- Coordonner et mutualiser les expériences et réalisations issues des différents projets.

## **DANS LE DOMAINE DES REFLEXIONS COMMUNES**

- Être porteur et instigateur, sur un territoire de proximité, d'une réflexion collective en terme de formation des professionnels, de sensibilisation du grand public à des démarches de santé publique, de promotion de l'intégration et de l'acceptation sociale des personnes souffrants de la maladie d'Alzheimer ainsi que leur proche, de développement de nouvelles offres de service (aider les aidants, activité de recensement et diagnostic, observation des besoins du territoire...)
- Créer des outils d'évaluation des différentes démarches.


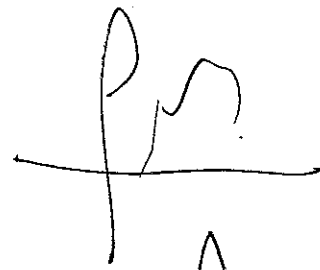

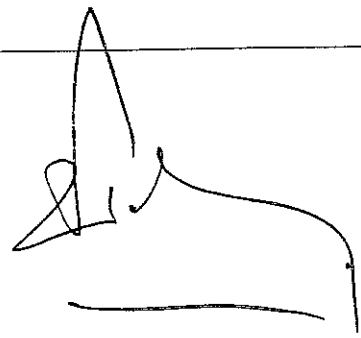

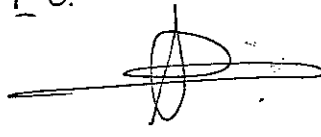

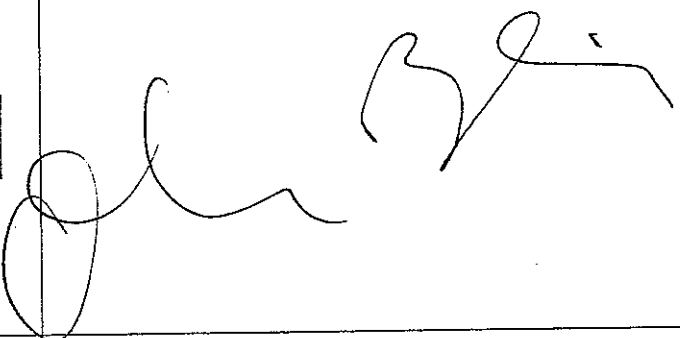

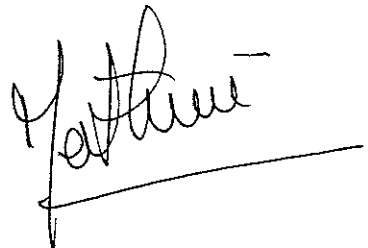
## CHARTRE ALZHEIMER

Un objectif de lisibilité, de coordination, de qualité des services offerts aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et affections apparentées et aux familles

 <p><b>Patrick PADOVANI</b> Adjoint au maire, Délégué aux Personnes Handicapées, Toxicomanie, Sida, Comité d'Hygiène et de Sécurité, Médecine du Travail, Plan Alzheimer.</p>	
 <p><b>Jean-Pierre GUELF</b> Directeur général</p>	
 <p><b>Jean-Paul SEGADE</b> Directeur Général</p>	<p>P.o.</p> 
 <p><b>Pr Mathieu CECCALDI</b> Coordinateur du Centre Mémoire Ressources et Recherche PACA Ouest sur la Maladie d'Alzheimer</p>	
<p><b>GRAL</b> Groupe de Recherche sur la maladie d'Alzheimer</p> <p><b>Dr Bernard François MICHEL</b> Président du Groupe de Recherche sur la Maladie d'Alzheimer</p>	






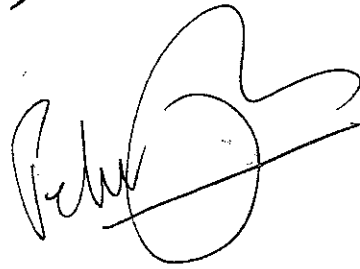

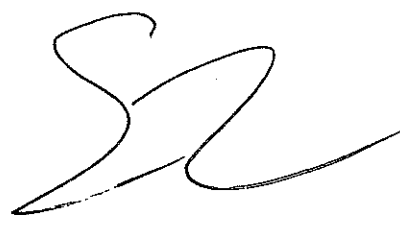

## CHARTER ALZHEIMER

Un objectif de lisibilité, de coordination, de qualité des services offerts aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et affections apparentées et aux familles

 <p><b>Dr Perrine MALZAC</b> Coordinatrice</p>	
 <p><b>Dr Stéphane PICHON</b> Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens des Régions Paca et Corse</p>	
 <p><b>Dr Serge CINI</b> Président MG France 13 Président MG France PACA</p>	<p>P.o.</p> 
 <p><b>Pr Olivier BLIN</b> Neuropsychiatre, Professeur de pharmacologie, Coordonnateur du projet Pharmacog</p>	
 <p><b>Dr Marie-José MATHIEU</b> Médecin Coordonnateur du Réseau Sud</p>	






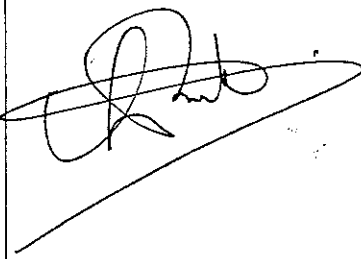



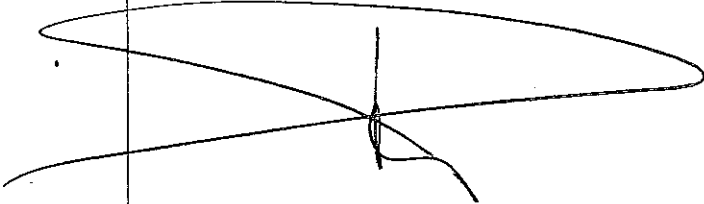
## CHARTER ALZHEIMER

Un objectif de lisibilité, de coordination, de qualité des services offerts aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et affections apparentées et aux familles

 <p><b>Pr Marc HEIM</b> Président</p>	<p>Pau de president</p> 
 <p><b>Pr Michel PONCET</b> President</p>	
 <p><b>Jean-Louis CORBEAU</b> Directeur de l'Action Sociale APRIONIS Pilote du Comité PACA-Corse <u>Représenté par:</u> <b>Marie-Luce PELISSIER</b> Chargée de l'Action Sociale APRIONIS</p>	
 <p><b>Eric SANCHEZ</b> Directeur de l'Action Sociale</p>	
<p><b>alzoalzheimer</b> 0811 740 700 <small>7 jours sur 7 de 20h à 22h</small></p> <p><b>Mireille GAY</b> Président</p>	

## CHARTRE ALZHEIMER




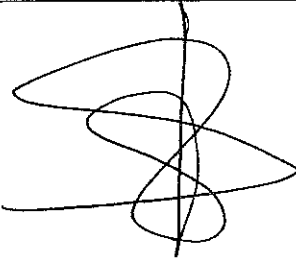

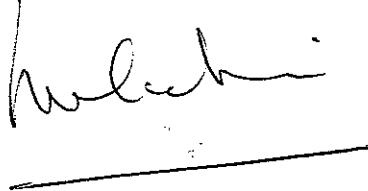

Un objectif de lisibilité, de coordination, de qualité des services offerts aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et affections apparentées et aux familles

 <p><b>Jean-Claude PICAL</b> Directeur</p>	
 <p><b>Dr Arlette PAROLA</b> Médecin Directeur</p>	<p>P/O</p> 
 <p><b>Guy BOCCHINO</b> Président</p>	
 <p><b>Paul COMBET</b> Président</p>	
 <p><b>Philippe PITAUD</b> Directeur Professeur à l'Université de Provence</p>	



**CHARTRE ALZHEIMER**

**Un objectif de lisibilité, de coordination, de qualité des services offerts aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et affections apparentées et aux familles**

 <p>Alzheimer Aidants 13</p> <p><b>Frédéric BARATCABAL</b> Président</p>	
 <p>Les Compagnons d'Alzheimer <small>aide et assistance aux accompagnants</small></p> <p><b>Serge ESTEVE</b> Président</p>	
 <p><i>Lions Marseille Alzheimer</i></p> <p><b>Marie-Claire CALENDINI</b> Présidente</p>	
 <p><b>NOVARTIS</b> FONDATION D'ENTREPRISE</p> <p><b>Jean BOURHIS</b> Directeur National des Relations Institutionnelles et Economiques</p>	